

Image not found or type unknown



Divorce d'une française d'un italien

Par **yette**, le **09/09/2011 à 15:19**

Bonjour, pendant la procédure de séparation qui dure 3 ans en Italie une femme ou un homme doit-il toujours rester fidèle? En cas d'infidélité quelles pourraient être les conséquences sur la suite de la procédure de divorce? Merci pour vos réponses

Par **chris_idv**, le **09/09/2011 à 16:36**

Bonjour, Une relation adultère peut motiver un divorce pour faute de la part de l'autre conjoint mais cela ne change rien à la procédure en France. Pour l'Italie il vous appartient de vous renseigner sur le droit ... italien. Cordialement,